



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 18 juin 2019

Ouverture de la séance à 19h30

Absents excusés : Jean IWASINTA, Daniel REMUSAT, Eric CORNEILLE, Céline DESMONTEIX, Thierry COURQUET et Louis DEROIN

Procurations : Jean IWASINTA à Daniel GRANJON, et Daniel REMUSAT à Patrice ZERBIN, Eric CORNEILLE à Roger GUISSSET, et Céline DESMONTEIX à Amandine TOURDOT

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 21 mai 2019

1° - REMERCIEMENTS

- La famille Jacquenet remercie les membres du Conseil qui se sont associés à sa peine, lors du décès de Claude JACQUENET.
- Monsieur.Robert GARGALLO, Mme Suzanne GAIFFE remercient le Conseil des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de leurs 80 ans.

2° FINANCES

- **DM1-2019** : Les subventions demandées pour la réfection des terrains de tennis et une partie de la voirie n'ayant pas été accordées , le Maire propose de reporter les travaux de rénovation des tennis en 2020 !

RECETTES (Subventions)

Voiries : Etat	-50 000€
Tennis : Département	-17 000€
Tennis: FFF	-5 000€
TOTAL	-72 000€

DEPENSES

Voiries	7 500€
Paratonnerre église	500€
Tennis	-80 000€
TOTAL	-72 000€

- **Subvention au Comité de Jumelage** : Pour le déplacement d'une vingtaine d'ados à Carpiignano Sésia, dans le cadre du jumelage, le maire propose une subvention de 1 000 € afin d'assurer une partie des dépenses du déplacement avec 3 minibus.

3° TRAVAUX NEUFS / ACHATS

- **Aide pour réfection appartement communal** : une aide de 480 € est versée au nouvel occupant de l'appartement communal « NORD » de l'agence postale pour lui permettre de mettre les différentes pièces à son goût !

4° FORETS / Affouage ; A quelques exceptions près (1 ou 2 personnes), toutes les lots ont été traités !

5° JEUNESSE. SCOLAIRE. PERISCOLAIRE :

• Elémentaire

- Les effectifs pour la rentrée sont de 127 élèves à ce jour dont 25 CP, 20 CE1, 26 CE2, 26 CM1 et 30 CM2 répartis sur 6 classes selon les annonces faites par l'académie cette année. Les classes de CM1 et CM2 seront dédoublées donc 6 CM1 et 10 CM2 dans une classe et 16 CM1 et 20 CM2 dans l'autre.
- Les classes de CP, CE1 et CE2 iront à l'Ecomusée d'Alsace le 25 juin, les CM1 et CM2 étant partis en Baie de Somme en classe de mer, ils n'iront pas en voyage de fin d'année.
- La visite du collège a eu lieu le 14 juin sur une journée avec pique-nique apporté par les élèves car le collège n'a pas souhaité recevoir les élèves à la cantine, ils ont déjà des difficultés pour servir les repas des collégiens déjà inscrits.
- Les CM2 participent en ce moment à la voile avec PMA.
- Une intervention de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) a été faite aux élèves de CM2 axée sur le harcèlement d'une part et sur les droits et devoirs d'internet (vidéos et photos postées sur internet sans autorisation insultes...)
- Les mini JO auront lieu le 2 juillet

• Maternelle :

- Les effectifs pour la rentrée seront de 54 élèves (14 inscriptions en PS et 1 en MS) dont 15 PS, 18 MS et 21 GS répartis sur 2 classes soit 15 PS et 12 MS dans une et 6 MS et 21 GS dans l'autre.
- Pour les activités, une intervention sur les déchets (Ambassadeur du tri) a été effectuée au cours du 3^{ème} trimestre. Les CM1 et CM2 viennent lire auprès de la classe des MS tous les jeudis, ce qui est fort apprécié par les enfants. Le 7 juin les CP sont venus lire une histoire (Arsène et le Haricot Magique) aux GS.
- Le 14 juin, les futures PS sont venues découvrir l'école, leurs enseignants et les ATSEM.
- L'école maternelle se déplacera, le 25 juin, au zoo de Mulhouse dans le cadre de la sortie de fin d'année.
- La SITI (association de parents d'élèveS) qui a organisé la kermesse en maternelle, a dégagé un bénéfice de 1 500 € qui serviront à financer une activité à la rentrée et à offrir un petit cadeau aux GS pour leur départ de la maternelle.

• Tarifs cantine et accueils périscolaire 2019-2020

Afin de rechercher l'équilibre du budget, Lydie TAVERDET propose une augmentation de 1 % sur les tarifs restauration, avec application au 1^{er} septembre 2019.

6° PERSONNES AGEES

- Visite à Sancey : 24 logements. Il existe dans la résidence un réseau de professionnels où l'on trouve: kinésithérapeute, dentiste, ostéopathe, infirmier, aide soignant, et médecin à venir.
- Visite à Arcey : 20 logements terminés et occupés. 10 sont en construction, dont 3 sont déjà réservés. Un réseau de professionnels de santé reste à venir.

Après la visite de plusieurs appartements, les témoignages des locataires sont unanimes, ils sont heureux de vivre là. Dès qu'un besoin se fait sentir, les propriétaires sont présents. Les résidents partagent entre eux, convivialité et entraide.

7° C C A S

- **Les Paniers solidaires** : Pour ce projet initié en 20015, les conventions ont été enfin signées entre les communes de Mathay et Mandeuire, et entre les 2 communes et la présidente des paniers solidaires. Fin 2018 la Banque Alimentaire validait le projet. La direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale a accordé la demande d'habilitation valable pour 3 ans. L'ouverture de l'épicerie Sociale se fera en septembre.

8° ANIMATION CULTURE : Désormais lors des manifestations organisées par le Comité de fêtes de Mathay , tous vos achats (boissons, restauration en général) se feront en **Séquanes** : jetons valables pour toutes les manifestation organisées par le comité des fêtes.

9° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **La FIBRE** : Le déploiement du réseau fibre continue dans le village. une réunion d'information aura lieu mercredi 19 juin à 18h30 à la salle polyvalente. Le directeur ORANGE collectivités, vous informera des procédures du déploiement, un commercial du secteur Montbéliard recueillera vos demandes de connexion au réseau. A ce jour, une cinquantaine de maisons ont été branchées, mais ne sont pas desservies. lorsque vous serez concernés, vous recevrez un message de votre opérateur pour vous donner les démarches à effectuer

10° PMA

- Au vu des quantités déposées au point R de la rue de la Roche, 2 nouveaux containers seront rajoutés par PMA (1 cartons, et 1 déchets plastiques).
- Une expérimentation de collecte des « bio-déchets » verra aussi le jour !

11° ETAT

- **Subventions** : Nos demandes de subventions au niveau de l'Etat (DETR) pour la voirie des Champs des Isles et la rue Saint Paul n'ont pas toutes été retenues. Une seule subvention nous a été accordée pour la voirie des Champs des Isles au taux de 30 % ! Les autres dossiers pourront faire l'objet de rattrapage sur les reliquats 2019, ou les dotations 2020 !

11° DEPARTEMENT : 80 ou 90 km/h Christine BOUQUIN, présidente du Département, demande aux collectivités de lui faire part de leurs propositions sur la limitation de vitesse des routes départementales les concernant. Une commission communale d'étude concernant notre réseau sera créée en septembre.

12° DIVERS

- **Modification des statuts du SIACVH** : La commune de Mathay, membre du syndicat SIACVH d'Hérimoncourt, approuve la délibération du syndicat du 27 mai 2019, qui propose l'adhésion au syndicat, des communes de Dasles et de Dampierre-les-Bois, mais aussi le retrait de la commune de Valentigney. De nouveaux statuts prenant en compte ces modifications sont proposés à l'approbation des communes membres.
- **Epannage des boues / SEDE** : La SEDE nous informe que des épandages de boues issues de la station de PMA, seront effectués au 2^o semestre 2019 sur la parcelle R1+2 (Ilot37) pour une superficie de 26,2 ha. Cette parcelle se situe sur la RD 438 avant l'ancien passage à niveau, coté Nord.
- **Ecole de la deuxième chance E2C** : Ce centre de formation situé à Grand Charmont, est réservé aux personnes de 20 à 30 ans sans qualification ou expérience dont le critère principal est la motivation. La durée de formation est de 6 mois à raison de 32 h par semaine, avec une indemnité de 620 € pour un majeur, et 400 € pour un mineur.

Cette formation s'effectue en 3 phases

- Remobilisation : évaluation, remise à niveau
- Redécouverte des métiers : stages en alternance, parcours individualisé
- Formation qualifiante pouvant déboucher sur CDD ou CDI

Les orientations sont faites par la Mission Locale et Pôle Emploi, ou les services sociaux. Ce centre est financé par la Région, le Département, le FSE, et certaines municipalités.